

Comment participer à la collecte de fonds associatif

pour financer le projet de votre choix ?

1 – Si vous n'êtes pas déjà membre de la Cagnotte solidaire « Du blé pour demain », remplissez la demande d'**adhésion** ci-dessous. Le montant de la cotisation 2020, fixé à 5 €, doit être réglé par chèque séparé. C'est une obligation légale d'être membre d'une association pendant toute la durée de l'apport d'un fonds associatif. Vous pouvez, selon votre choix, payer en une seule fois les cotisations dues pour la durée de votre apport ou bien régler la cotisation chaque année (voir demande d'adhésion ci-dessous) ;

2 – Choisissez le montant de votre contribution qui s'exprime impérativement en **nombre entier de parts**, la part étant fixée à 20 € ;

3 – **Remplissez la convention** « d'apport associatif avec droit de reprise » du projet concerné. Bien faire précéder votre signature de la mention manuscrite précisée en fin de convention.

4 – Envoyez :

la demande d'adhésion à l'association,

la convention d'apport associatif avec droit de reprise en **2 exemplaires**

le chèque de 5€ de cotisation 2023 (ou le total des cotisations dues pour la durée de votre apport soit 3 années x 5€ = 15€)

le chèque du montant correspondant à votre participation

à **Cagnotte solidaire « Du blé pour demain » 36 route de Pont-Seille 71 290 PRÉTY**

5 – Un exemplaire de la convention, signé par la personne représentant l'association, vous sera renvoyé par mail ou à défaut par courrier dans les plus bref délais.

6 – Une information sur l'avancement du projet vous sera communiquée régulièrement ou au moins une fois par an, par mail ou à défaut par courrier.

7 – Lorsque le prêt consenti au porteur du projet atteindra son terme, votre apport vous sera restitué dans les conditions prévues par la convention d'apport associatif.

8 – Si vous souhaitez réinvestir la somme restituée sur un autre projet, une nouvelle convention d'apport en fonds associatif avec droit de reprise devra être signée.

Demande d'adhésion à la cagnotte solidaire « Du blé pour demain » :

NOM : Prénom :

Adresse :

@ :

Tel :

Mode de paiement des cotisations :

Année 2023 uniquement : 5 € **ou** sur la durée de l'apport soit années : €

Fait le à

Signature :